BULLETIN D'ADHESION 2018

Apiculteurs et porteurs de projet à l'installation

ADAPIC

Association de Développement de l'Apiculture du Centre

Bonjour,

L'ADAPIC a vingt ans d'existence.

Sa création faisait suite aux pertes de plus en plus importantes de cheptel et au besoin de structurer la filière apicole professionnelle au niveau régional.

Le soutien fort de financeurs (Conseil Régional, Etat, Europe) nous a permis un développement continu qui a été concrétisé par la création de deux postes salariés. Depuis 2005, et à l'initiative du Conseil Régional Centre Val de Loire, la filière apicole régionale a pu structurer ses actions dans le cadre de projets pluriannuels de filière (CAP Filière).

Un CAP filière troisième génération vient d'être validé en mars 2018. Les actions prévues ont été construites à partir des nombreuses contributions que vous avez apportées lors de l'étude stratégique de notre filière régionale fin 2017. Ce projet est là pour répondre à vos besoins et créer du lien entre tous les acteurs de la filière. Il a aussi pour objectif de mieux communiquer sur les actions menées par l'ADAPIC afin d'en améliorer la visibilité et d'élargir le nombre d'adhérents.

Nous comptons sur vous pour promouvoir nos actions et notre association vers les apiculteurs, les porteurs de projet et les structures collectives apicoles. Je vous invite donc à visiter le site internet de notre association (http://adapic.adafrance.org) pour découvrir l'ensemble de nos partenaires, les projets réalisés et futurs ainsi que l'actualité apicole nationale.

Avec ce nouveau CAP Filière, la Région Centre Val de Loire a réaffirmé son engagement fort au côté de la filière apicole. A nous, apiculteurs, futurs apiculteurs et structures collectives apicoles, de montrer notre motivation par notre implication dans les actions de l'ADAPIC et par notre cotisation. Nous sommes tous responsables du maintien et de la croissance de l'ADAPIC, seul outil de développement apicole dans le paysage agricole régional.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous remercie par avance pour votre contribution absolument indispensable pour poursuivre notre activité qui, rappelons le, est à votre service !

Bonne et belle saison 2018.

Didier Alessandroni

Modalités d'adhésion au dos

Nom :	**Prénom :**
Raison sociale (si différente) :	
Adresse :	
Code postal :	**Commune :**
Tél fixe :	**Tél portable :**
Mail 1 :	
Mail 2 * :	
Mail 3 * :	
Date de naissance du chef d'exploitation :	**/ /**
Nombre de ruches indiquées dans la déclaration de l'année précédente :	

* pour les formes sociétaires, GAEC, couple : vous pouvez ajouter des adresses mail complémentaires.

NOUVEAUTES 2018 !

INCLUS dans l'adhésion :

☺

1 visite annuelle (1/2 journée) d'un salarié de l'ADAPIC

+

1 registre d'élevage

+

1 registre de miellerie

ADAPIC Association de Développement de l'Apiculture du Centre
Cité de l'agriculture 13 av. des droits de l'homme 45921 ORLEANS Cedex 9 Tél : 02 38 71 91 03 www.adapic.adafrance.org

Vous êtes ...	Année d'adhésion :	Cotisation de base :	
Porteur de projet avec projet de + 70 ruches	**1ère année**	**120 €**	..... €
	2ème ou 3ème année	**150 €**	..... €
Apiculteur AMEXA Cotisant de solidarité	**1ère année**	**150 €**	..... €
	2ème année et suivantes	**300 €**	..... €

Vous pouvez soutenir la filière apicole par ...

Une cotisation volontaire complémentaire → L'assemblée générale a proposé **une contribution volontaire de 0,30 €/ruche/an** → ..... €

Pour 2018 votre contribution à l'ADAPIC est de : ..... €

Cheque à l'ordre de l'ADAPIC.
Le paiement de la cotisation de base est obligatoire pour pouvoir adhérer.
Une facture vous sera adressée à réception de votre règlement.
Les nouvelles adhésions sont soumises à la validation du conseil d'administration.

Photo : ADAPIC

Parmi les actions du CAP Filière 2018-2022*, quelles sont les actions qui vous <u>intéressent</u> et/ou vous <u>concernent</u> particulièrement (mettre une croix) ?	
Le sanitaire	
Les expérimentations	
La pollinisation des cultures (porte-graine, arbo…)	
Les pratiques agricoles et forestières plus favorables aux abeilles	
Le lien avec le monde agricole	
L'accompagnement des porteurs de projet à l'installation en apiculture	
La collecte de données technico-économiques	
Le lien avec l'apiculture de loisir	
Les formations et visites de terrain	
La mise en place du Certificat de Spécialisation « Apiculture »	
Les actions en lien avec l'amont de la filière (fabricants / revendeurs matériel)	
Les actions en lien avec l'aval de la filière (négociants / conditionneurs)	

** plus d'informations sur le site http://adapic.adafrance.org*

Droit à l'image :
J'autorise l'ADAPIC à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités de l'ADAPIC, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux.
Si vous **<u>ne</u>** le souhaitez **<u>pas</u>**, veuillez cocher la case suivante (l'absence de réponse vaut acceptation) : ☐

Diffusion de vos coordonnées (nom+prénom+adresses mail et postale+n° tél mobile) :
J'accepte que mes coordonnées soient diffusées :
- aux **adhérents** de l'ADAPIC : oui ☐ non ☐
- aux **porteurs de projets à l'installation non adhérents** à l'ADAPIC : oui ☐ non ☐

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'ADAPIC pour la gestion des adhésions et la diffusion d'informations aux adhérents. Elles sont conservées pendant 8 ans. Elles sont destinées à un usage interne à l'association (sauf accord de l'adhérent pour les diffusions spécifiques mentionnées ci-dessus) et ne font l'objet d'aucune diffusion à but commercial. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'ADAPIC.